

Voisins attentifs & bienveillants



**UN VOISIN,
UNE CONNAISSANCE
VOUS INQUIÈTE,
VOUS NE SAVEZ PAS
COMMENT AGIR
OU QUI PRÉVENIR ?**

CONSEIL DES SENIORS



Contactez le CCAS

Informations au 01 45 18 36 18
ou ccqs@charenton.fr

DISPOSITIF

«Voisins attentifs & bienveillants»

L'attention aux autres, notamment aux seniors, est l'affaire de tous. Elle s'inscrit dans l'anticipation, voire la prévention des situations sensibles.

EN QUOI CELA CONSISTE ?

- Repérons tout signe alarmant
- Apportons de l'aide spontanée à nos aînés
- Agissons rapidement en cas de doute
- Faisons appel aux structures adaptées
- Informons nos concitoyens sur les ressources disponibles pour faciliter la vie de nos voisins seniors

🕒 **Contribuons ainsi à améliorer les conditions de vie de nos voisins seniors**

SAVOIR PASSER LE RELAIS

Des alternatives en cas de situation complexe :

- Contacter le CCAS, qui assurera une prise en charge à travers ses partenaires
- Appeler les pompiers, le SAMU ou la police en cas de danger grave et imminent (Devoir d'assistance)

Les critères qui doivent nous **alerter**

🕒 La personne

- Modifie significativement son comportement : attitude passive ou déroutante, irritabilité, conduite régressive
- Amaigrissement
- Hygiène corporelle négligée
- Désorientation (dans l'espace ou dans le temps)
- Oublis ou mémoire défaillante

🕒 Son environnement

- Les volets du logement restent fermés
- La boîte aux lettres déborde
- Des odeurs désagréables émanent du logement
- Des bruits ou cris suspects ont été entendus
- On ne croise plus la personne dans l'immeuble, dans ses commerces habituels ou dans le quartier

**Un seul
de ces signes
peut suffire
à inquiéter**

